

## RETRAITES POPULAIRES SE CERTIFIE EQUAL-SALARY POUR LA 5<sup>ÈME</sup> FOIS

**Vevey / Lausanne, 10 octobre 2024** – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d'annoncer que **Retraites Populaires** a obtenu la certification EQUAL-SALARY pour la cinquième fois, synonyme d'excellence en matière d'égalité salariale, pour tou.te.s ses employé.e.s. Après avoir passé avec succès l'analyse statistique de ses salaires, Retraites Populaires s'est soumise à l'audit interne confié à Forvis Mazars et a prouvé qu'elle pratiquait l'égalité salariale et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

La certification EQUAL-SALARY est valable 3 ans, durant lesquels l'organisation concernée doit se soumettre à des audits de surveillance. Passé le délai de 3 ans, si l'entreprise souhaite conserver notre label, elle doit reconduire l'analyse salariale et un audit complet.

*« Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à Retraites Populaires pour l'obtention de sa cinquième certification EQUAL-SALARY ! Depuis 2010, son dévouement exceptionnel envers l'égalité en garantissant l'égalité salariale et l'égalité des chances entre hommes et femmes incarne un engagement constant et exemplaire qui valorise et attire les meilleurs talents. Cet engagement, rare et inspirant, fait de Retraites Populaires un véritable modèle pour le tissu économique vaudois et national, encourageant d'autres entreprises à suivre leur exemple. Cette cinquième certification réaffirme non seulement son leadership en matière de responsabilité sociale, mais aussi son statut d'employeur d'excellence, investi dans le bien-être et la réussite de chaque collaboratrice et collaborateur ! »,* commente **Lisa Rubli**, co-CEO de la Fondation EQUAL-SALARY.

*« C'est une véritable fierté d'obtenir cette nouvelle certification EQUAL-SALARY pour la cinquième fois consécutive. Fondée sur des valeurs humaines fortes, Retraites Populaires est consciente de sa responsabilité sociale ; elle s'engage à maintenir des pratiques salariales transparentes, équitables et non discriminatoires. Cette recertification représente bien plus qu'un simple label, elle est le symbole de notre fort engagement continu en faveur de l'égalité au sein de notre organisation. Elle témoigne de notre volonté de reconnaître et de valoriser le talent, les compétences et les contributions de chacune et chacun, indépendamment de son genre. Comme entreprise responsable, cette certification ne marque pas la fin de notre engagement. Elle est le symbole de notre volonté d'agir dans cette direction auprès de nos collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à destination des futurs talents »,* ajoute **Eric Niederhauser**, Directeur général de Retraites Populaires.

### L'égalité salariale en pratique...

Alors que la plupart des entreprises affirment payer les femmes et les hommes équitablement, l'écart salarial est toujours proche de 20% au niveau mondial (rapport de l'OIT, février 2020)<sup>1</sup>.

### ...et dans le secteur privé suisse

En 2020, le salaire mensuel brut standardisé médian dans l'ensemble du secteur public suisse se montait à 6594 francs chez les femmes et à 8193 francs chez les hommes, ce qui représente une différence de 19,5%. (rapport de l'OFS, avril 2022)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_dialogue/---act\\_emp/documents/publication/wcms\\_735949.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---act_emp/documents/publication/wcms_735949.pdf)

<sup>2</sup> <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/salaires-revenus-cout-travail/niveau-salaires-suisse/ecart-salarial.html>

# EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

## A propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle est l'unique procédure de certification basée sur une méthodologie transparente et robuste à se concentrer sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenue financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) et sa méthodologie a été utilisée comme référence dans un arrêté du Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification pour l'égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l'écart salarial. EQUAL-SALARY est membre d'EPIC - Coalition Internationale pour l'Égalité Salariale et du Pacte Mondial des Nations Unies.

A date, la Fondation EQUAL-SALARY a complété plus de 150 procédures de certification à travers le monde. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé.e.s, de leurs clients et de leurs partenaires. En tant qu'employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu'elle respecte les règles de bonne gouvernance.

## Le processus de certification EQUAL-SALARY, symbole d'excellence

A l'instar d'une norme ISO pour les salaires, tous les processus de certification EQUAL-SALARY comprennent 2 phases : Premièrement, des experts, engagés par EQUAL-SALARY, effectuent une analyse statistique des données salariales. Une fois la première phase achevée avec succès, démontrant un écart salarial global égal ou inférieur à 5 pour cent, la deuxième phase commence. Cette phase consiste en un audit réalisé par de grands cabinets d'audit tels que PwC, Forvis Mazars ou SGS, qui certifient la conformité du processus. Au cours de cette phase, les auditeurs évaluent à la fois l'engagement global de l'entreprise en faveur de l'égalité salariale et sa mise en œuvre dans les processus de ressources humaines. Pour permettre une enquête plus approfondie et une approche plus complète, les employé.e.s sont impliqué.e.s par le biais d'enquêtes et d'entretiens au cours de l'audit sur site. Seules les entreprises qui répondent avec succès à toutes les exigences de toutes les phases reçoivent la certification EQUAL-SALARY, prouvant ainsi leur excellence en matière d'égalité salariale et d'égalité des chances.

La certification EQUAL-SALARY permet aux organisations de vérifier et de communiquer qu'elles rémunèrent leurs employé.e.s de manière équitable en fonction du genre, de l'origine ethnique ou des deux. Il s'agit d'une solution pratique et scientifique pour parvenir à la transparence tout en préservant la confidentialité.

## Contact presse

EQUAL-SALARY

[aurelien.joly@equalsalary.org](mailto:aurelien.joly@equalsalary.org)

M +41 77 529 08 54